

COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE TIR A L'ARC

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 18 MARS 1994

Clubs présents :

ARGENCES, BAYEUX, BRETTEVILLE SUR LAIZE, CAEN, COURSEULLES, FALAISE, FONTENAY LE MARMION, HEROUVILLE ST CLAIR, HONFLEUR, OUISTREHAM, THURY HARCOURT, VARAVILLE, VERSON, VILLERS SUR MER, VIRE.

Excusés : CONDE SUR NOIREAU, ST PIERRE SUR DIVES.

Absents non excusés : MJC LISIEUX et USCC MONDEVILLE

Le Quorum étant atteint, le Président J.P JOBARD ouvre l'Assemblée Générale Extraordinaire à 20 h 45.

Suivant l'ordre du jour établi le Président fait la lecture complète de tous les articles des nouveaux statuts de l'association.

Après avoir répondu aux questions et apporté les éclaircissements demandés, les nouveaux statuts du COMITE DEPARTEMENTAL DU CALVADOS DE TIR A L'ARC ont été approuvés à l'unanimité.

La séance est levée à 21 h 25.

LE PRESIDENT

LE SECRETAIRE